



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 13 août 2021

Continuité des services publics pendant le confinement

Dans le cadre du confinement en vigueur, les services de l'État assurent la continuité du service public en adaptant l'organisation du travail aux conditions sanitaires.

L'accueil du public est possible uniquement sur rendez-vous pour le traitement des situations d'urgence.

La liste, par service, des points de contact est libellée dans le tableau en annexe de ce communiqué.